

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer
Code du produit : LB-4000
Numéro de pièce : TR-BR40, TR-BR40/BAY, TR-BR40ABC6

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Désinfectant pour les mains
Utilisation recommandée : Utilisation par les consommateurs

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

Celeste Industries Corporation
8007 Industrial Park Road
Easton, Maryland 21601 USA
T 1-410-822-5775
info@celestecorp.com - www.celestecorp.com

Distributeur

ITW Permatex Canada
2360 Bristol Circle, Ste 101
Oakville, ON, L6H 6M5
Canada
T 1-800-241-8334

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, appelez le CHEMTREC (24 heures) Pour les États-Unis et le Canada: 1-800-424-9300; Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada (appels en PCV acceptés): 1-703-527-3883

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Liquides inflammables, Catégorie 2
Lésions irritation oculaire, Catégorie 2B

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS) :

: Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS) :

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Utiliser du matériel antidéflagrant.
Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical o consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser Brouillard d'eau, de la mousse, poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Éliminer le le contenu et le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Alcool éthylique	Alcool éthylique Éthanol	n° CAS: 64-17-5	60 — 70

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

- Premiers soins après inhalation
- : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau
- : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
- Premiers soins après contact oculaire
- : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion
- : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun effet secondaire n'est attendu de ce produit. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des vapeurs irritantes.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
-------------------	---

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
---	---

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ecarter toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédés de nettoyage	: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- : Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Mesures d'hygiène
- : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement
- : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

- Mesures techniques
- : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage
- : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Alcool éthylique (64-17-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethanol
ACGIH® TLV® STEL	1000 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
ACGIH® catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl alcohol (Ethanol)
OSHA PEL TWA	1900 mg/m³
	1000 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	3300 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1900 mg/m³
	1000 ppm

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- Contrôles techniques appropriés
- : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement
- : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Pour la manipulation de grandes quantités, porter des gants. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.
Protection oculaire:
Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Pour la manipulation de grandes quantités, porter des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps:
Non requise dans les conditions d'emploi normales
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

- État physique
- : Liquide
- Apparence
- : Gel
- Couleur
- : Aucune donnée disponible
- Odeur
- : Agrume
- Seuil olfactif
- : Aucune donnée disponible
- pH
- : Aucune donnée disponible
- Point de fusion
- : Aucune donnée disponible
- Point de congélation
- : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition
- : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair
- : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz)
- : Liquide et vapeurs très inflammables.
- Pression de la vapeur
- : Aucune donnée disponible
- Densité relative de la vapeur à 20°C/ 68 °F
- : Aucune donnée disponible
- Densité relative
- : Aucune donnée disponible
- Solubilité
- : Aucune donnée disponible
- Coefficient de partage n-octanol/eau
- : Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammation
- : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition
- : Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique
- : Aucune donnée disponible
- Limites d'explosivité
- : Aucune donnée disponible
- Caractéristiques d'une particule
- : Aucune donnée disponible

Alcool éthylique	
Point d'ébullition	(351.44 K - at 1013.25 hPa)
Point d'éclair	13 °C

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Alcool éthylique	
Température d'auto-inflammation	363 °C
Pression de la vapeur	57,3 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables. Des vapeurs irritantes.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 orale	6200 mg/kg
DL50 voie cutanée	20000 mg/kg
CL50 inhalation rat	133,8 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé.

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Alcool éthylique (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Alcool éthylique (64-17-5)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun effet secondaire n'est attendu de ce produit. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 - Poisson [1]	11200 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	5463 mg/l
CL50 - Poisson [2]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [2]	2 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
Algues ErC50	1000 mg/l
NOEC chronique crustacé	9,6 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Alcool éthylique (64-17-5)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,35 (at 24 °C (at pH 7.4)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluorés	: Non
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD

DOT	TMD
14.1. Numéro ONU	
UN1170	UN1170
14.2. Désignation officielle pour le transport	
Ethanol solutions	ÉTHANOL EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
3	3
	
14.4. Groupe d'emballage	
II	II
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Transport en vrac

Non applicable

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

N° ONU (DOT) : UN1170

Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102) : 24 - Alcoholic beverages containing more than 70 percent alcohol by volume must be transported as materials in Packing Group II. Alcoholic beverages containing more than 24 percent but not more than 70 percent alcohol by volume must be transported as materials in Packing Group III.
IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.
T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.

Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 4b;150

Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 202

Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 242

Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27) : 5 L

Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75) : 60 L

DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.

TMD

N° ONU (TDG) : UN1170

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD) : 150 - Un PIU agréé est exigé pour les marchandises dangereuses visées à l'alinéa 7.2(1)f) de la partie 7 (Plan d'intervention d'urgence).

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 1 L

Quantités exemptées (TDG) : E2

Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 5 L

Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 127

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlement national

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

Sani Luxe Alcohol Hand Sanitizer

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 16 Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date de révision : 2025-11-14
Date d'émission : 2025-11-14
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS HazCom 2024 - WHMIS 2022 (Nexreg) 2025

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.